

# L'essentiel des RH pour managers

Intégrer les basiques du droits du travail et des outils RH dans la fonction managériale

Référence : RRH06



2 jours



Intra-entreprise :  
2 400 € HT/session



Dirigeants  
Managers

Pré-requis

Aucun

## OBJECTIFS

- ➔ Respecter et intégrer les règles de base du droit du travail dans ses pratiques managériales
- ➔ Savoir mener les différents types d'entretien
- ➔ Participer au développement des compétences (formation, mobilité)
- ➔ Contribuer à un bon climat social

## PROGRAMME

- 1. L'environnement juridique des relations du travail**
  - Se repérer dans les sources du droit du travail
- 2. La relation contractuelle avec le salarié**
  - Les spécificités et les contraintes des différents types de contrats
  - Impact du type de contrat de travail pour le manager
  - La période d'essai, la durée du travail, les RTT et les congés, la maladie, la rupture de contrat
  - Les obligations en matière de santé au travail
- 3. Le dialogue social**
  - Connaître le rôle des acteurs du dialogue social
  - La posture du manager dans les relations sociales au sein de l'organisation
  - Les heures de délégation, l'organisation du travail, l'Inspection du travail et la médecine du travail, le droit d'alerte et de retrait, le délit d'entrave...
- 4. La prévention des risques psychosociaux**
  - Comprendre les enjeux des Risques Psychosociaux pour son équipe
  - Connaître les bonnes pratiques de gestion du stress
  - Prévenir les situations de harcèlement, de violence et de souffrance au travail
- 5. Le recrutement et l'intégration**
  - Législation en matière de recrutement et les pratiques non-discriminantes
  - Les principales étapes du recrutement et l'intégration d'un nouvel embauché
- 6. Réussir ses entretiens RH et suivre le développement des compétences**
  - La formation professionnelle
  - La différence entre l'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel
  - Maîtriser les grandes étapes des entretiens et la posture du manager
- 7. Les comportements fautifs et la rupture du contrat de travail**
  - Gérer un comportement fautif et sanctionner un collaborateur
  - Gérer une rupture du contrat de travail : licenciement, départ négocié...



Formation animée par  
Tania Bergman,  
consultante RH  
Marie Tognazzi,  
avocate



Pédagogie basée sur  
l'alternance d'exercices  
pratiques et d'apports  
théoriques

Pour une étude personnalisée de votre besoin en formation, contacter Isabelle Hornecker : 06 43 59 65 44 – [ihornecker@ethica-rh.fr](mailto:ihornecker@ethica-rh.fr)